Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902746-20251212-D2025130SCA-DE

Département du Finistère

République Française

DEL 2025/130

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt cinq
Le Mercredi 10 Décembre à 19h06

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAËR.

Étaient présents 22 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves **LE GOFF,** Hélène **LE BOURHIS,** Robert **RAOUL,** Martine **BOUCHER,** Jean-François **LE MAT,** Marie-Pierre **GIRE,** Danielle **LE GALL,** Fabienne **CAILLAREC,** Ludovic **RUHIER,** Frédéric **MICHEL,** Anne **LE GALL,** Jean-Pierre **GUILLOU,** Anne-Laure **LE GRAND,** Didier **MORGANT,** Delphine **BOUGUENNEC,** Isabelle **TANGUY,** Roland **SAINT-JORE,** Marie-Antoinette **PEDRONO,** Anke **HULSHOF,** Kaëlig **PENCREAC'H**, Jeanne-Yvonne **TRICHE**, Didier **DALLENNES.**

ABSENTS EXCUSÉS : Frédéric **LE BEUX,** Marine **SENECHAL,** Jacqueline **SABATIER,** Gaétan **COSQUER,** Marie-Josée **CANEVET** qui ont donné respectivement à Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS, Isabelle TANGUY, Jean-Pierre GUILLOU, Didier DALLENNES.

ABSENTS : Pierrette **LE FLOCH**, Isabelle **DEWINTRE.**

Madame Isabelle **TANGUY** a été élue Secrétaire.

DEL 10.12.2025 - 2025/130 : AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT 2025 :

RAPPORTEUR M. LE MAIRE,

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », est un dispositif inédit. Il aide les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie. Le fonds est doté de crédits, déconcentrés aux préfets pour le financement des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés.

Les collectivités peuvent dès aujourd'hui déposer leurs demandes de financement en matière :

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902746-20251212-D2025130SCA-DE

- De performance environnementale : pour encourager la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, le tri et la valorisation énergétique des biodéchets, la modernisation de l'éclairage public ;

- D'adaptation des territoires au changement climatique : pour renaturer les villes et villages afin de lutter contre les îlots de chaleur et prévenir les risques naturels en métropole et en outre-mer (feux de forêt, inondations, risques cycloniques, etc.) ;

- D'amélioration du cadre de vie : pour soutenir des projets de sobriété en matière de mobilité (covoiturage, etc.) et en matière foncière (renouvellement des friches, etc.). Le fonds portera également le financement du déploiement de la stratégie nationale pour la biodiversité dans les territoires, à hauteur de 150 M€.

Les préfets et les services déconcentrés de l'Etat ainsi que la Banque des Territoires instruisent les mesures au plus près des collectivités, afin de s'adapter aux besoins de chaque territoire, sans appel à projets. Grâce à des moyens dédiés à l'ingénierie, ils aideront les collectivités qui en ont besoin à monter leurs projets.
La commune de Scaër a pour projet la construction d'un complexe pluridisciplinaire.

- Réhabilitation des Haras, Installation du DOJO et création du terrain synthétique

La municipalité souhaite mener dans un premier temps le projet de réhabilitation des haras, d'installer le DOJO et de créer un terrain synthétique.

Le coût prévisionnel des travaux pour la première phase s'élève à 4 828 165.00 € HT soit 5 793 798.00 € TTC (hors maitrise d'œuvre)

VU l'exposé de M. Le Maire,

VU l'intérêt de cette opération,

VU l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 03 Décembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE

Article n°1 :
DE SOLLICITER pour cette opération, la participation financière de l'état au titre de la du FONDS VERT pour 2025 à hauteur de 100 K€ pour le projet de la construction du complexe pluridisciplinaire,

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212902746-20251212-D2025130SCA-DE

Article n°2 :
D'AUTORISER le Maire à déposer le dossier de subvention au titre du dispositif FONDS VERT,

Article n°3 :
D'AUTORISER le Maire à signer les demandes de subvention et tout acte à intervenir concernant ce dossier

Article N°4 :
DE VALIDER le plan de financement prévisionnel actualisé tel que présenté ci-dessus,

Plan de financement prévisionnel - Complexe pluridisciplinaire

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC
HONORAIRES MAÎTRISE-D'ŒUVRE	1 087 405.85 €	1 304 887.02 €
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX	4 828 165.00 €	5 793 798.00 €
VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD)	562 500.00 €	675 000.00 €
TERRAIN SYNTHETIQUE	640 000.00 €	768 000.00 €
DESAMIANTAGE - DEPLOMBAGE - DEMOLITION	78 857.00 €	94 628.40 €
GROS OEUVRE - MACONNERIE	1 002 714.00 €	1 203 256.80 €
CHARPENTE BOIS - BARDAGE	257 587.00 €	309 104.40 €
ETANCHEITE - COUVERTURE BAC ACIER	189 202.00 €	227 042.40 €
COUVERTURE ARDOISE	118 460.00 €	142 152.00 €
MENUISERIES EXTERIEURES - ALU	164 210.00 €	197 052.00 €
SERRURERIE	140 236.00 €	168 283.20 €
CLOISONS DOUBLAGES PLAFONDS PLATRES	204 710.00 €	245 652.00 €
PLAFONDS DÉMONTABLES	62 442.00 €	74 930.40 €
CHAPES - CARRELAGES - FAÏENCES	55 225.00 €	66 270.00 €
SOLS SOUPLES	52 463.00 €	62 955.60 €
MENUISERIES INTERIEURES	119 015.00 €	142 818.00 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS	70 776.00 €	84 931.20 €
PEINTURE	79 768.00 €	95 721.60 €
CVC - PLOMBERIE	585 000.00 €	702 000.00 €
GEOTHERMIE	125 000.00 €	150 000.00 €
ELECTRICITE CFO CFA	300 000.00 €	360 000.00 €
ASCENSEUR	20 000.00 €	24 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES	5 915 570.85 €	7 098 685.02 €

RECETTES	Montant
SUBVENTIONS	1 742 731.00 €
ETAT	410 000.00 €
Agence Nationale du Sport	110 000.00€
DETR	100 000.00€
DSIL	100 000.00€
Fonds Vert	100 000.00€
CONSEIL DEPARTEMENT 29 - PACTE FINISTERE 2030 - VOLET 1	100 000.00 €
CONSEIL DEPARTEMENT 29 - PACTE FINISTERE 2030 - VOLET 2	200 000.00 €
CONSEIL REGIONAL - Bien Vivre en Bretagne	200 000.00 €
FONDS DE CONCOURS (QC) DEMOLITION RECONSTRUCTION ENERGIE	300 000.00 €
FEDERATIONS	
FFJ	0.00 €
FAFA	30 000.00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	0.00 €
SDEF Maîtrise d'ouvre partie Rénovation Ilot 1	137 403.00 €
SDEF	50 000.00 €
ACTEE - CHENE - SAISON 4	120 000.00 €
ADEME partie géothermie + faisabilité	175 276.00 €
EUROPE	0.00 €
CAF	0.00 €
FCTVA	1 164 468.29 €
PRÊT	4 000 000.00 €
FONDS PROPRES	191 485.73 €
TOTAL DES RECETTES	7 098 685.02 €

Article N°5 :
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

M. LE MAIRE
Jean-Yves **LE GOFF**

MAIRIE DE SCAER (FINISTÈRE 29390)

Secrétaire de séance
Isabelle TANGUY